

Communiqué final du Conseil des ministres (suite & fin)

Depuis jeudi 5 juillet 2018

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA MODERNISATION DU SERVICE PUBLIC, CHARGE DE LA REFORME DE L'ETAT

CABINET DU MINISTRE
 Directeur de cabinet : **M. Didier Claver NDONG.**
 Secrétaire particulière du ministre : **Mme Laetitia ONGANGUI MANAGOUANA.**
 Secrétaire particulière du directeur de cabinet : **M. Mohamed Latif OSSOUNGA.**

Secrétaires de cabinet :
 Mmes :
Diane Candices GOMIS ;
Greta Keshia AKINI.

Conseiller technique : **M. Sylvestre ZUE NDOUTOUMOU.**

Conseiller juridique : **M. Kévin Constant KATOUYA.**

Conseiller chargé de la gestion des ressources humaines et de la rémunération de l'agent public : **M. Guy Ibrahim MEMBOUROU.**

Conseiller chargé des nouvelles technologies de l'information et de la communication : **M. Denis Hamir REVIGNET.**

Conseiller en communication : **M. Ahmed MOUYAKA.**

Conseiller chargé de la modernisation du service public et de la réforme de l'Etat : **Mme Huguette NYNGONE NGUEMA.**

Chargés de missions :
Mme Huguette OMBELEBOUROU ;
M. Olife Mohamed AMPASSI ANGOUANDA.

Chargées d'études :
 Mmes :
Jeanne Laurèle M'VOU N'GAYAMA ;
Célestine ABEDANG NDONG.

Chef du protocole : **M. Franck AMANI.**
 Agents de sécurité :

Sous-lieutenant Wilfried ANDJILAMABI.
 Brigadier-Chef Stecy NGALEBA.

Chauffeur particulier du ministre : **M. Samy Joe NGARI.**

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE JEUNESSE, CHARGE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

CABINET DU MINISTRE
 Directeur de cabinet : **Mme Brigitte LEVENGOSSA.**

Secrétaire particulière du ministre : **Mme Anaëlle MBOUDOM NOUBI.**

Secrétaire particulière du directeur de cabinet : **Mme Simone Paule SIPHON.**

Secrétaires de cabinet :
 Mmes :
Anouchka Helva ABIERI EBILA ;
Lauren Whitney LOURI.

Conseiller juridique : **M. Roméo TSOUKA.**

Conseiller en communication : **Mme Soukaina ODZAGA AKESSI.**

Conseiller diplomatique : **M. Eric DHONA.**

Conseiller administratif et financier : **Mme Prisque Hortense OBANA ESSEMA.**

Conseiller coopération internationale et en relation avec les partenaires : **M. Jérôme EFONG NZOLO.**

Conseiller du travail et de l'emploi : **Mme Emilie Léocady MIKAMBI épouse MUSADJI.**

Chargés de missions :
 MM. :
Ulrich Léger OBELE ;
Gide Ulrich NDJILA LEHA.

Chargées d'études :
 Mmes :
Prisca Marielle ENGOUROU NDONG ;
Maguy OLOUO OBOUNA.

Chef du protocole : **M. Marin Prince ELIMBI HAHOUDOU.**

Aide de Camp : **M. Jean Aimé NGABI.**

Agents de sécurité :
 MM. :
Hughe Danny ABOULE ;
Gilles LOUSSOU.

Chauffeur particulier : **M. Eloye NGABONI.**

MINISTÈRE DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITE NATIONALE

CABINET DU MINISTRE DELEGUE

Directeur de cabinet : **M. Moïse NKOUELE NDONG.**

Secrétaire particulière du ministre délégué : **Mme Thelia BETO MBOUISSOU,** confirmée.

Secrétaire particulière du directeur de cabinet : **Mme Murielle Jessica Nancy NZANG EYEGHE.**

Secrétaires de cabinet :
 Mlles :
MBAZOGHE ELLA ;
Pascaline BENGHA NDONG.

Chargé de missions :
M. Arcade OLLAME ONDO ;
Mme EYEGUE née MENGUE ME N'NANG.

Chargé d'études :
 MM :
Amadou Sani MOHAMADOU, confirmé ;
Ferdinand Didier MBA, confirmé.

Chef du protocole : **M. Placide N'NANG NGUEMA,** confirmé.

Aide de camp : **brigadier chef major Abel MINKO MI ETOUGHE.**

Agent de sécurité :
Brigadier de police Holden AMPIMBA NGUEKALA ;
Sergent chef Médard OSSY, confirmé.

Chauffeur particulier : **M. Jean Daniel NZE EKOUAGA,** confirmé.

MINISTÈRE DE LA PECHE ET DE LA MER

CABINET DU MINISTRE
 Directeur de cabinet : **M. Yves Richard IDIATA.**

Secrétaire particulière du ministre : **Mme**

Régine KOMBA épouse MOUELE.

Secrétaire particulière du directeur de cabinet : **Mme Danielle Joanne MINKO épouse OSSELE NKOGHE.**

Secrétaires de cabinet :
 Mmes :
Rita AYINGONO ALLOGO ;
Marjorie Lise SIANGANI.

Conseiller juridique : **M. Augustin Lobelle YEMBI.**

Conseiller en communication : **M. Nick Gayllor BOUNDZANGA BOUDZANGA.**

Conseiller diplomatique : **M. André Gabriel DJOMBOUE,** confirmé.

Conseiller chargé de la pêche, de l'aquaculture et de la mer : **Mme Carole OGANDAGAS.**

Conseiller stratégique : **Mme Lucie Blandine YOMBO DINAH.**

Conseiller chargé des NTIC : **M. Hugues Davy ENDAMA NDONG,** confirmé.

Chargés de missions :
Mme Véronique PENDY ;
M. Alphée Alfonse MOULE MANDZOUNGOU.

Chargés d'études :
 MM. :
Jean Paul TCHOUA, confirmé ;
Kalar Mathieu KOKA AMINOUE.

Chef du protocole : **Mme Adèle MAYANA.**

Aide de camp : **adjudant-chef major Pierre Joël LOUEMBE.**

Agents de sécurité :
Sous brigadiers de police : Thibault BOUBALA BOUBALA ;
Boris Kévin LEINOT NGADZIEME.

Chauffeur particulier **M. Gilles IBINGA.**

FIN.

CNPDCP/Passation de charges

Joël Ledaga prend officiellement ses fonctions

C.G.K
 Libreville/Gabon

La cérémonie solennelle de passation de charges avec son prédécesseur s'est déroulée en fin de semaine écoulée au siège de ladite Commission nationale pour la protection des données à caractère personnel (CNPDCP), sis au quartier Kalikak.

APRÈS avoir prêté serment devant la Cour de Cassation, le 21 juin dernier, le nouveau président de la Commission nationale pour la protection des données à caractère personnel (CNPDCP), Joël Ledaga, a récemment pris officiellement ses fonctions. C'était à la faveur d'une cérémonie officielle ayant eu pour cadre la salle des réunions de ladite institution.

A cette occasion, le président sortant, Blaise Lionel Mémiaighe, nommé à cette haute fonction lors du Conseil des ministres du 2 novembre 2012, s'est dit



Le nouveau président de la CNPDCP Joël Ledaga.



Le président sortant Blaise Lionel Mémiaighe.

partir avec la conviction d'avoir donné le meilleur de lui-même dans l'exercice de ses fonctions. Non sans rappeler, dans la foulée de son propos, que les différents contours visibles à bien des égards au sein de l'Institution, sont le fruit

d'un travail bien accompli par le bureau sortant qu'il présidait. Aussi, tout en le félicitant, a-t-il demandé à son successeur dont il a reconnu par ailleurs les mérites, de poursuivre l'œuvre entamée. L'administration étant, dira-t-il, une conti-

nuité. Avant de souhaiter "bon vent" à son successeur.

Pour sa part, Joël Ledaga a fait sienne cette circonstance pour saluer l'œuvre accomplie par les commissaires sortants, et tressé des lauriers à son prédé-

cesseur pour la qualité de ses conseils. Le nouveau président sait la tâche qui l'attend. Aussi estime-t-il que l'apport des uns et des autres agents, chacun dans sa petite parcelle de pouvoir, sera toujours la bienvenue pour la bonne

marque de l'institution. Et promis qu'il n'y aura pas de "chasse aux sorcières".

Toutefois, dans la rigueur qu'on lui connaît depuis la Cour constitutionnelle – où il occupait encore les fonctions de directeur de cabinet du président de la haute juridiction avant sa nomination – Joël Ledaga a promis de marquer de son empreinte son passage (le mandat dure 5 ans, renouvelable une fois) à la tête de cet organe institutionnel.

Erratum

Une erreur, plutôt une omission, s'est glissée dans notre numéro d'hier, au niveau de l'additif relatif aux mesures individuelles du Conseil supérieur de la Magistrature (page 2). S'agissant de la Cour d'Appel administrative. Il fallait lire : Cour d'Appel administrative
 Parquet général
 Commissaire général adjoint à la Loi : **M. IKAPITTE Sylvain Serge.**